

AVIS DE CONVOCATION

La Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) Société Anonyme au capital de 14 000 000 000 de Francs CFA, Siège social : 1, Avenue Christiani Treichville 01 BP 6923 Abidjan 01 Tél. : 21 23 33 00, RCCM. CI – ABIDJAN 1990 – B 149 296 convoque ses actionnaires en Assemblée Générale Mixte,

Le Mercredi 25 mars 2015 à 11 heures

à la Fondation **Félix HOUPHOUËT BOIGNY de Yamoussoukro** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Partie Ordinaire

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2014. Quitus aux administrateurs ;
- 2. Approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2014;
- 3. Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées (article 438 de l'Acte Uniforme);
- 4. Affectation et répartition du résultat;
- 5. Fixation de l'indemnité de fonction des administrateurs:
- 6. Renouvellement de mandats d'administrateurs;
- 7. Pouvoirs en vue des formalités.

Partie Extraordinaire

- 1. Approbation du rapport spécial du Conseil d'Administration et de la modification des statuts aux articles 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 21bis, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 29bis, 31, 32, 33, 34, 36, 37, 40, 41 et 46.
- 2. Pouvoirs en vue des formalités.

Le présent communiqué tient lieu de convocation individuelle.

Les projets de résolutions soumis à cette Assemblée et tous les autres documents prévus par la loi seront déposés au Siège social,

1, Avenue Christiani à Treichville et tenus à la disposition des actionnaires, à compter du Mardi 10 mars 2015.